

Parce que chacun peut contribuer à la qualité de vie de tous nous vous proposons ces quelques recommandations et précautions.

## ARCHITECTURE

### • intégration au paysage

Construire dans nos paysages invite à la discrétion, ce qui revient à mettre en valeur le paysage plutôt que le bâti

### • une impression d'unité

Si nous observons ce qui se fait localement :

- les murs sont en pierre ou enduits

Les teintes de la pierre et des enduits rappellent la couleur de la terre

- les toits sont le plus souvent couverts de tuiles

Outre que la tuile est la toiture provençale par excellence, la pente des toitures et les gouttières facilitent la récupération de l'eau de pluie



Quels que soient les matériaux de construction utilisés, l'aspect extérieur cherchera à s'intégrer à l'environnement

### • faire travailler les entreprises locales

Elles sont une ressource que nous avons tout bénéfice à solliciter : proximité des échanges et soutien à l'économie locale

### Information administrative

Gabarit maximum des poids lourds pouvant circuler dans la vallée : Longueur 10 m — largeur 2,50 m

imprimé sur papier recyclé - ne pas jeter dans la nature

Chaque année nous connaissons des épisodes caniculaires et une pénurie en eau que nous devons prendre en compte dans nos projets d'habitation.

## RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

### • isolation thermique des murs et de la toiture

Par exemple avec la laine de bois, la laine de mouton, le chanvre, la paille, ou bien avec des briques épaisses dites monomur

Parmi les nombreux sites :



<https://www.eco-logis.com/comparatif-isolants-ecologiques/>



<http://www.ceder-provence.org/>

### • valoriser autant que possible les matériaux écologiques et recyclables pour leur faible impact carbone

### • tirer bénéfice de l'ensoleillement

- des panneaux solaires thermiques pour produire de l'eau chaude : investissement amorti en 8 ans en moyenne

- une orientation et des vitrages adaptés pour favoriser la chaleur passive : économies d'énergie l'hiver, et protection des surchauffes l'été

- des panneaux photovoltaïques pour produire son électricité



<https://www.lamaisonpassive.fr/la-construction-passive/quest-ce-que-la-construction-passive/>



<https://www.habitees.fr/isolation-maison-ecologique-2/>

## PROBLÉMATIQUE DE L'EAU

La Drôme fait partie des zones où **30 % des sources vont se tarir**. Le danger ne vient pas de la diminution de la ressource en eau, mais des humains eux-mêmes.

25% de la consommation d'eau relève de la sphère domestique

50% de la sphère agricole (printemps, été)

25% de la sphère industrielle

**Et 20% du réseau d'eau part en fuite !** Sur toute la France.



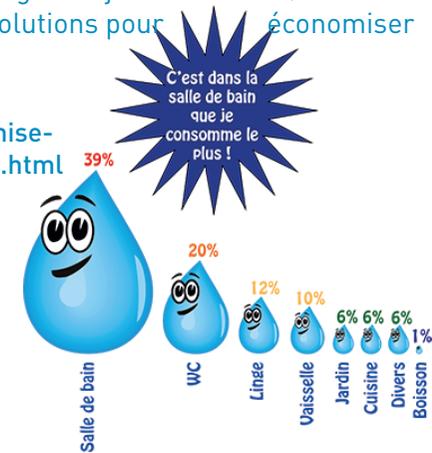
[www.ecologique-solidaire.gouv.fr/gerer-secheresse](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/gerer-secheresse)



La capacité du réservoir d'alimentation en eau de la commune est de 30 m<sup>3</sup>. Chaque année la production d'eau sur la commune atteint sa limite : **l'été, nous consomons toute l'eau que nous produisons.**

En plus des mesures préfectorales estivales de restriction d'eau (arrosage des jardins interdit) chacun peut apporter des solutions pour économiser l'eau.

<https://www.jeconomise-leau.org/particuliers.html>



<https://www.jeconomiseleau.org/documentation-et-liens/guides-techniques/fiches-bricolages.html>



Toilette au lavabo : environ 5 litres

Douche de 5 min : de 30 à 100 litres, selon le débit et l'utilisation ou non de matériel hydro-économe

Bain : de 150 à 200 litres



Chasse d'eau avec simple commande : de 6 à 12 litres à chaque utilisation

Chasse d'eau avec double commande : de 3 à 6 litres à chaque utilisation



Lave-linge : en moyenne 45 litres pour un modèle récent et 100 litres pour un modèle ancien



Lave-vaisselle : en moyenne 10 litres pour un modèle récent et 40 litres pour un modèle ancien

Vaisselle à la main : de 15 litres (remplissage des bacs) à 50 litres (eau courante)



Arrosage du jardin : de 15 à 20 litres par m<sup>2</sup>

Évaporateur d'un gazon : de 3 à 6 litres d'eau par m<sup>2</sup> de surface par temps chaud



Remplissage d'une piscine : de 50 000 à 80 000 litres

## La piscine

- remplissage pendant la période autorisée
- réduire le nettoyage des abords de la piscine
- évaporation : avec une surface de 30 m<sup>2</sup> on peut l'estimer à environ 500 l/jour l'été. La couvrir la nuit réduit l'évaporation. Calcul avec simulateur :

<http://jcg2.fr/piscine.php>



## Information administrative

Pour tout forage ou pompage en eau une déclaration en mairie est nécessaire.

## POLLUTIONS

### • réduire les déchets par le compostage

La Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CC-BDP) gère l'enlèvement des déchets ménagers. Notre commune n'a pas de containers. Il est donc nécessaire de porter nos déchets dans les containers des Pilles ou de Curnier.

Les déchets organiques (épluchures, restes de repas, déchets de jardins...) représentent 1/3 de nos poubelles. Le compostage réduit les déchets à emporter et est un excellent terreau pour les plantes.

La Communauté de communes vend des composteurs à 20€ :

<http://www.cc-bdp.fr/a-la-une/dechets-menagers/compostage-individuel/>



### • pollution du sol

Quand cela est possible préférer un bassin naturel à une piscine. Nettoyé par des plantes aquatiques, il ne pollue ni le sol ni le rieu lorsqu'il est vidé et nettoyé.

### • pollution lumineuse

Bienvenue à la sobriété lumineuse !

Le village est éteint à 22h l'hiver, et l'été à 1h du matin (*label Villes et Villages Étoilés*). Mais les détecteurs de présence sur les habitations privées s'avèrent être une nuisance pour l'observation nocturne sitôt qu'un animal passe à proximité.

## L'habitat à Montaulieu

### Recommandations et précautions

*Lorsque nous choisissons de nous installer quelque part nous arrivons dans une histoire en cours.*

## UN PEU D'HISTOIRE

Au début des années 60 le village est presque abandonné : à peine si quelques paysans y vivent encore. Trois jeunes artistes le découvrent et commencent à reconstruire des maisons en ruine. Au fil des années des copains les rejoignent et la reconstruction se poursuit. Dans les années 70 et 80 d'autres jeunes acquièrent à bas prix des ruines dans la vallée qu'ils retapent. Certains construisent sur des terres disponibles leur habitat avec des matériaux naturels tel que le bois. La commune revit alors grâce à la détermination d'une population nouvelle, jeune et peu argentée mais à qui les conditions d'acquisition ont permis de s'installer. Puis, un brassage de population amènera le développement de résidences secondaires et de gîtes pour le tourisme.



Favoriser l'installation à l'année de jeunes, en couple ou en famille, reste le meilleur moyen de maintenir une dynamique sociale, économique et agricole.

## À la maison

### • réducteurs de pression aux robinets

• toilettes sèches : plusieurs entreprises locales proposent des systèmes performants (voir le Ceder -Centre pour l'Environnement et le Développement des Énergies Renouvelables <https://www.ceder-provence.org/>).

• à défaut de toilettes sèches, installer des chasses d'eau à double flux

## Au jardin

• récupération des eaux de pluie et de ménage (lavage des légumes) : bon pour l'arrosage

• plantation d'essences locales peu gourmandes en eau

• limiter l'évaporation de l'arrosage

- pailler les plantes
- arroser à la fraîche